

Annexe 3

2 exemples de scénarios concernant les flux d'entrée et de sortie

Exemple 1 (arrivées de nouveaux agents en cours d'année)

Hypothèses pour 2009 :

- 120 nouveaux secrétaires administratifs à temps plein le 1^{er} septembre
- 200 départs d'attachés à temps plein le 1^{er} avril

Pour les arrivées, le mois d'effet est **9**, l'incidence de la date d'effet est calculée automatiquement : $4/12 = 33,3\%$ (4 étant le nombre de mois effectivement concernés en 2009 par les arrivées). Il faudra donc saisir 120 sur la première ligne du « tableau relatif aux flux d'effectifs » et 9 sur la troisième. L'application prévoira 1/3 des crédits en 2009 et ajoutera automatiquement une EAP de 2/3 en 2010.

De même pour les départs, le mois d'effet est **4**, l'incidence de la date d'effet (01/04/09) est calculée automatiquement : $9/12 = 75\%$. L'application prévoira l'annulation de 75 % des crédits en 2009 et ajoutera automatiquement une EAP d'annulation de 25 % en 2010.

Exemple 2 (mouvements composites n'intervenant pas à la même date)

Il peut arriver que des recrutements ou des départs n'aient pas lieu à des dates uniques.

Hypothèses pour 2009 :

300 nouveaux attachés à temps plein, décomposés ainsi dans le temps :

- 150 arrivées au 1^{er} février
- 100 arrivées au 1^{er} avril
- 50 arrivées au 1^{er} juin

Comment dès lors calculer le mois moyen d'effet ? Il convient de calculer la moyenne des mois d'effet pondérée par le nombre d'arrivées, soit $150 \times 2 + 100 \times 4 + 50 \times 6 = 1000$ à diviser par la somme des arrivées, c'est à dire $150 + 100 + 50 = 300$. D'où le mois moyen d'effet : **3,33**. La date moyenne d'effet est donc aux alentours du 10 mars, ce qui correspond à $13 - 3,33 = 9,7$ mois de présence effective moyenne des 300 agents recrutés en 2009 ; le pourcentage calculé est $9,7/12 = 80,6\%$.